



direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Corrèze



Tulle, le 17 septembre 2019

L'inspecteur d'académie,  
directeur académique des services  
de l'Éducation nationale de la Corrèze

à

Mesdames les directrices et Messieurs les  
directeurs des écoles publiques et privées  
S/c de Mesdames les inspectrices et de  
Messieurs les inspecteurs de l'Éducation  
nationale chargé(e)s de circonscription

Dossier suivi par  
Céline Staffolani  
Infirmière conseillère technique  
Téléphone  
05 87 01 20 27  
Fax  
05 32 00 13 94  
Mél  
[celine.staffolani@ac-limoges.fr](mailto:celine.staffolani@ac-limoges.fr)  
Site internet  
<http://www.ac-limoges.fr/dsden19>

Cité administrative  
Place Martial Brigouleix  
19011 Tulle Cedex

**Objet** : Sûreté des espaces scolaires, sécurité, laïcité et valeurs de la République, radicalisation.

P.J. : - calendrier,

- fiche d'accompagnement de l'exercice attentat-intrusion,
- fiche d'accompagnement de l'exercice risques majeurs.

L'instruction du 12 avril 2017 (NOR K1711450J) détaille les dispositions à mettre en œuvre afin de faire face à la menace d'agression violente d'un site scolaire, ainsi que leur articulation avec le plan Vigipirate et le dispositif ministériel de gestion de crise. La menace d'accidents majeurs liés à des causes naturelles ou technologiques n'est pas non plus à écarter.

En conséquence, il est nécessaire d'appliquer les mesures suivantes (voir le calendrier en annexe) :

- **le plan Vigipirate**

Je vous encourage à maintenir un haut niveau de vigilance par rapport aux mesures de sécurité dans votre école.

- **les Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS)**

Je vous demande de bien vouloir réaliser l'exercice relatif au **PPMS attentat-intrusion** et de nous transmettre **vos PPMS (attentat-intrusion et risques majeurs) réactualisés**.

L'exercice relatif au **PPMS risques majeurs** devra également être réalisé.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir renseigner les fiches d'accompagnement, ci-jointe, pour chaque exercice et de me les retourner par courriel à l'adresse suivante :

[sante.scolaire.ia19@ac-limoges.fr](mailto:sante.scolaire.ia19@ac-limoges.fr).



2/2

- **le diagnostic de sécurité**

Je vous invite à réactualiser le diagnostic de sécurité de votre établissement, avec le concours d'un référent police ou gendarmerie.

- **le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**

Je vous prie de bien vouloir mettre à jour le DUERP et de le transmettre à l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) du rectorat.

- **la laïcité, les valeurs de la République, le racisme et l'antisémitisme**

Toute atteinte à ces valeurs doit être systématiquement signalée. Une Equipe Académique Valeurs de la République (EAVALREP) a été constituée afin d'apporter un soutien de proximité aux personnels. L'EAVALREP peut être saisie par l'adresse fonctionnelle suivante : [ealaicite@ac-limoges.fr](mailto:ealaicite@ac-limoges.fr).

- **la radicalisation**

L'Éducation nationale a un rôle particulièrement important à jouer en matière de repérage et de signalement, que ce soit auprès des élèves ou des personnels. Toute suspicion de radicalisation doit être signalée sans délai aux services académiques et faire l'objet d'une saisie dans l'application **Faits Etablissements**.

Je vous remercie pour votre implication.

SIGNE

Dominique MALROUX

Contacts :

[celine.staffolani@ac-limoges.fr](mailto:celine.staffolani@ac-limoges.fr)  
[thomas.baranger@ac-limoges.fr](mailto:thomas.baranger@ac-limoges.fr)  
[pascal.lyraud@ac-limoges.fr](mailto:pascal.lyraud@ac-limoges.fr)

[ce.ssct@ac-limoges.fr](mailto:ce.ssct@ac-limoges.fr)

[olivier.soulier@ac-limoges.fr](mailto:olivier.soulier@ac-limoges.fr)

conseillère en prévention pour la Corrèze  
réfèrent Corrèze pour les PPMS  
réfèrent académique pour le diagnostic de  
sécurité et les PPMS  
réfèrent académique pour le DUERP  
(Nicolas Leclerc, ISST)  
réfèrent Corrèze pour la prévention et la  
radicalisation